



Communiqué

En France, le prétexte antisémite pour empêcher la solidarité avec la Palestine colonisée

Le préfet de l'Hérault (le département de La Grande Motte), a pris, le 29 août dernier, un arrêté interdisant deux mobilisations prévues à Montpellier et Béziers les 30 et 31 août, organisées par BDS (Boycott Désinvestissement Sanction) en collaboration avec d'autres organisations, dont l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) et LP (Libre Pensée) en s'appuyant sur le prétexte éculé de possibles troubles à l'ordre public et le non moins éculé prétexte de l'assimilation de la défense des Palestiniens colonisés et opprimés par l'État sioniste à de l'antisémitisme.

La LP et la LDH (Ligue des Droits de l'Homme) nationale ont déposé un référé liberté contre cet arrêté. L'audience n'a pas pu se dérouler sereinement. Trois cabinets d'avocats soutenant l'arrêté préfectoral, représentant l'OJE (Organisation Juive Européenne), le CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France), et ASF (Avocats sans Frontières) sont intervenus au cours de la séance du tribunal administratif. La salle d'audience était remplie de personnes, parmi lesquelles se trouvait le préfet, toutes manifestant une hostilité évidente aux organisations requérantes. Les représentantes de la Libre Pensée et de la LDH ont été très vite interrompues par le président du tribunal ou par des membres du public, sans que le président ne rétablisse l'ordre.

Nos organisations condamnent avec la plus grande fermeté les agissements du préfet de l'Hérault et le harcèlement continu que les organisations sionistes font subir en France aux défenseurs de la cause palestinienne. Nous considérons que ces faits sont d'une gravité inédite, qu'ils constituent une atteinte directe à la démocratie et au droit à une justice équitable et impartiale. La liberté d'expression et le droit de manifester ne peuvent être bafoués de manière arbitraire pour des raisons politiques.

Il y a, de la part de l'État, de la plupart des politiciens et des media, une volonté de discréditer le mouvement de solidarité avec la Palestine en l'accusant gratuitement d'antisémitisme. Cette présentation, depuis des mois et des mois utilise plusieurs ressorts : passer totalement sous silence l'atrocité du génocide palestinien, laisser se diffuser sans la moindre réaction des images insoutenables ; n'évoquer la question quasi uniquement sous l'angle de la « libération des otages du Hamas », sans rien dire sur le massacre en cours ; ne chercher à aucun moment à condamner les franco-israéliens combattant sous l'uniforme de l'armée d'occupation et commettant des crimes de guerre. Tout cela, pour prétendre finalement que tous ceux qui soutiennent le cessez le feu sont donc contre les juifs, donc antisémites, car il ne peut y avoir que deux camps délimités par la religion ; donc que la critique d'Israël, c'est la critique de tous les citoyens de confession juive. Et, pour expliquer en plein massacre de palestiniens que la seule chose qui importe est que personne ne puisse remettre en cause l'existence d'Israël ; et affirmer qu'un état laïque et démocratique sur tout le territoire de la Palestine traitant à égalité les citoyens indépendamment de la religion, signifiant donc la disparition du sionisme, était également de l'antisémitisme, validant ainsi le fait qu'un État colonial puisse vivre indéfiniment par exclusion de la composante palestinienne historique.

Nos organisations condamnent fermement cette dérive et son utilisation quotidienne par ceux qui fabriquent l'information officielle.

Toute une flopée d'organisations sionistes a soutenu cette instrumentalisation et déformation de l'antisémitisme. Or, l'État d'Israël ne représente pas les juifs, il n'est pas là pour les défendre, mais pour s'en servir. Israël est un État colonial, oppressif, massacreur, qui défend les intérêts de sa Bourgeoisie et ceux de l'impérialisme dominant, qu'il sert et qui le protège, selon le vieux paradigme médiéval du vassal et du suzerain.

C'est le droit d'analyser de manière réaliste, réelle, librement, la situation en Palestine, en utilisant les données historiques, avec une vision anticolonialiste qui nous est dénié, qui est victime de la censure d'État et des *media*. Cette censure ne fera pas reculer l'antisémitisme, car il est nourri par ceux qui instrumentalisent les religions, organisent le traitement différencié en fonction de l'appartenance à une ethnie, une « *communauté* » ou une croyance.

Défendre le peuple palestinien est une démarche anticolonialiste, celles et ceux qui le défendent, défendent aussi l'Humanité.